



UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS  
BUREAU DE DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS

COLLOQUE SUR LE DEVELOPPEMENT A L'INTENTION DES  
ORGANISMES DE REGLEMENTATION  
*Genève (Suisse), 20-22 novembre 2000*

Document 12-F  
16 novembre 2000  
Original: anglais

---

POUR PRÉSENTATION

ORIGINE: HAMADOUN I. TOURE, DIRECTEUR DU BDT

TITRE: ALLOCUTION DE BIENVENUE

-----

**ALLOCUTION DE BIENVENUE PRONONCÉE PAR  
M. HAMADOUN I. TOURE**

**COLLOQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT À L'INTENTION  
DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION  
20 novembre 2000**

**Salle B, Tour de l'UIT**

**Sommet mondial organisé par l'UIT/BDT à l'intention des organismes de réglementation:  
contribuer à réduire la fracture numérique par la réforme sectorielle**

Monsieur le Secrétaire général, Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les participants, Mesdames et Messieurs, ce m'est un grand honneur que de vous souhaiter la bienvenue à ce Colloque sur le développement à l'intention des organismes de réglementation.

Ce Colloque organisé à l'intention des organismes de réglementation sera à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de l'Union internationale des télécommunications (UIT). En effet, pour la première fois, l'UIT organise une manifestation spécifiquement consacrée aux organismes nationaux de réglementation des télécommunications. Je constate avec un très grand plaisir que vous êtes très nombreux à avoir répondu à notre invitation à vous rendre à cette manifestation qui fera date. En regardant autour de vous, vous constaterez que ce Colloque rassemble des responsables d'organismes de réglementation et des décideurs venus du monde entier. Avec tant de responsables de si haut niveau, avec tant de nations représentées aujourd'hui, je crois que nous pouvons dire sans risque de nous tromper que le Colloque peut être considéré comme le premier Sommet mondial de la réglementation.

En ma qualité de Directeur du Bureau du développement (BDT) de l'UIT, j'estime que cette réunion sera décisive pour l'avenir du secteur des télécommunications et l'avenir de l'UIT elle-même. Comme tous les participants à ce Colloque le savent, une véritable révolution transforme actuellement radicalement le secteur des télécommunications, auquel quatre tendances, combinées, vont donner une forme nouvelle: l'avènement de technologies véritablement novatrices, la convergence des télécommunications, de la radiodiffusion et de l'information, la privatisation des anciens opérateurs d'Etat et enfin l'ouverture à la concurrence des marchés nationaux.

Les organismes nationaux de réglementation sont au coeur de cette révolution. Désormais, ce sont les éléments dominants du nouveau paysage des télécommunications, et ils sont concernés par chacun des éléments qui façonnent cette révolution.

Mais au bout du compte, le rôle d'un organisme de réglementation est simplement de servir au mieux les intérêts des utilisateurs finals - aussi bien de ceux qui utilisent déjà les services de télécommunication que de ceux qui n'ont jamais encore utilisé un téléphone, envoyé un courrier électronique ou procédé à une opération commerciale en ligne de leur vie. La réglementation ne doit pas être conçue comme un moyen en soi. Elle a pour objet de faciliter, de stimuler et d'accroître l'expansion des marchés des télécommunications pour mieux répondre à la demande des consommateurs. Et que veulent donc les consommateurs? Les consommateurs veulent disposer de services leur permettant de communiquer ou de se livrer à leur activité économique en tout lieu, en tout temps et au meilleur compte.

De nombreux pays - redoutant que leur population ne soit exclue de la société de l'information - ont entrepris de restructurer leurs marchés en autorisant la concurrence et les investissements privés. La concurrence et les investissements privés non seulement favorisent l'expansion des réseaux et des services de télécommunications de base, mais encore stimulent l'apport de technologies novatrices telles que les systèmes cellulaires mobiles, l'Internet ou encore les techniques mobiles et Internet combinées ou les services IMT-2000 de la troisième génération.

Mais les nations ont également découvert qu'elles pouvaient susciter un environnement législatif et réglementaire propre à attirer des investissements privés et promouvoir la concurrence. On réalise que *la réforme sectorielle est une condition sine qua non de la réduction de la fracture numérique*. Sans un cadre approprié pour un développement durable des infrastructures, tous les efforts de réduction de la fracture numérique risquent de n'avoir guère d'incidence à long terme.

Mais alors, si la réforme sectorielle est fondamentale pour franchir le fossé du numérique, les responsables de la réglementation sont les architectes qui vont construire le pont indispensable. Les responsables de la réglementation mènent le combat qui permettra de combler le fossé entre les nantis de l'information et les démunis pour la simple raison que, sur des marchés ouverts à la concurrence, il faut des arbitres. Les marchés régis par des opérateurs qui bénéficiaient autrefois d'un monopole ne deviennent pas automatiquement concurrentiels parce qu'une nouvelle loi rend la concurrence obligatoire. Les opérateurs établis ont beaucoup trop d'intérêts en jeu pour laisser des concurrents leur prendre des parts de marché sans réagir. Pour que la concurrence se développe et pour qu'il soit ainsi possible de répondre aux besoins des utilisateurs, il faut des organismes de réglementation solides et indépendants.

Nous avons organisé cette réunion en fonction d'un double objectif à savoir, d'une part, reconnaître officiellement le rôle fondamental que les organismes de réglementation sont appelés à assumer dans les efforts de réduction de la fracture numérique et, d'autre part, lancer un dialogue universel, entre organismes de réglementation, afin de consolider les efforts déployés. Nous sommes convaincus que c'est en travaillant avec vous à la réforme sectorielle que nous réussirons à réduire la fracture numérique. C'est pour cette raison que nous mettons désormais davantage l'accent sur les questions de réglementation dans l'ensemble de l'UIT. A titre personnel, j'ajouterai que non seulement nous reconnaissons l'importance de votre rôle mais encore que nous apprécions les efforts que vous déployez, et je pense qu'il nous faut applaudir tous les représentants d'organismes de réglementation qui sont présents dans cette salle (M. Touré déclenche les applaudissements).

L'UIT a été l'une des premières organisations à comprendre l'émergence des organismes de réglementation nationaux et leur signification dans le nouveau paysage des télécommunications. Déjà, l'UIT-BDT offre aux organismes de réglementation et aux décideurs une large gamme de produits et de services.

Comme beaucoup d'entre vous le savent, le BDT procède chaque année à une étude sur la réglementation. Et nous souhaitons remercier aujourd'hui tous ceux d'entre vous qui, au fil des ans, ont répondu à ces enquêtes annuelles. Vos réponses nous indiquent que le nombre des organismes nationaux de réglementation est passé d'à peine 12 en 1990 à 96 aujourd'hui, et qu'au moins 25 autres pays envisagent de créer un organisme de réglementation dans les quelques années qui viennent.

Toutes les réponses aux questionnaires sont consignées dans la base de données que l'UIT consacre à la réglementation des télécommunications dans le monde. Certaines de ces données peuvent être consultées gratuitement sur le site TREG de l'UIT. Je sais que bon nombre d'entre vous utilisent notre site TREG pour obtenir des informations sur la manière de prendre contact avec les organismes de réglementation ou les décideurs, pour procéder à des recherches sur la législation et la réglementation des télécommunications dans le monde et enfin pour accéder à d'autres éléments de référence.

Pour compléter ce site web TREG, le BDT publie aujourd'hui le CD-ROM, attendu depuis longtemps, *des tendances des réformes dans les télécommunications - Country profiles*, établi à partir de nos bases de données 1999 et 2000. Je voudrais à cette occasion remercier Mme Nancy Sundberg, analyste et M. Kevin Munn, programmeur, qui ont fait là un travail magnifique. Madame, Monsieur, voulez-vous vous lever afin que nous puissions vous témoigner notre appréciation. Kevin Munn fera tout à l'heure une démonstration du CD-ROM et du site TREG dans le cybercafé situé à proximité du bar, sur cet étage. Le CD-ROM peut être commandé auprès de la librairie de l'UIT ou directement auprès de la librairie électronique de l'Union sur le site web de l'UIT.

Nous publions également une première version des *tendances des réformes dans les télécommunications 2000/2001*. Les instances de réglementation et les décideurs nous ont dit qu'à leur avis, des accords d'interconnexion efficaces sont essentiels pour le développement des réseaux de télécommunication universels intégrés d'aujourd'hui. C'est ainsi que nous avons décidé de consacrer l'édition de cette année des *tendances* à cette question fondamentale, afin de vous fournir le type d'information dont vous avez besoin.

Demain, tous les auteurs qui ont participé à la rédaction des *tendances* présenteront leurs résultats et amorceront un dialogue interactif sur l'interconnexion avec un panel de responsables de la réglementation représentant toutes les régions du monde. Nous consacrerons l'essentiel de cette journée à ce thème, ce qui en soulignera bien l'importance.

Naturellement, le BDT propose aux instances de réglementation et aux décideurs un grand nombre d'autres services, et je citerai par exemple les cours de formation au téléenseignement proposés aux organismes de réglementation par notre Unité du développement des ressources humaines, ainsi qu'un nombre croissant d'ateliers, de conférences, de séminaires et de projets d'assistance directe dans le domaine de la réglementation. L'année prochaine, nous ajouterons un certain nombre d'études de cas de réglementation à notre répertoire.

Mais en organisant ce Colloque, nous avons pour objet de hisser notre gamme de produits et de services à un niveau supérieur. Nous pensons que l'UIT peut assumer une fonction de catalyse en rassemblant les responsables de la réglementation du monde entier pour favoriser un partage total d'opinions et de données d'expérience, l'objectif étant de renforcer les instances de réglementation dans le monde. Environ **200 personnes** provenant de près de **80 pays** sont rassemblées dans cette salle, de sorte que nous ne devrions pas avoir de difficulté à atteindre cet objectif.

Bon nombre d'organismes de réglementation encore à l'état embryonnaire s'efforcent d'accroître leurs connaissances afin de gagner en efficacité. Par ailleurs, tous les organismes de réglementation - aussi bien les organismes établis que les organismes de création récente - s'efforcent résolument de suivre l'évolution technique qui révolutionne l'industrie des ICT (techniques de l'information et de la communication). Nous demandons à tous les organismes de réglementation, de l'une et l'autre catégories, de partager leurs vues et leurs données d'expérience. Tout comme certains pays en développement ont entrepris de "faire un saut technologique" en évitant de passer par des techniques déjà anciennes, certains nouveaux organismes de réglementation ont décidé de prendre un raccourci et de ne pas considérer les systèmes de réglementation nés avant l'ère numérique.

Le nombre de participants à la présente réunion montre bien que l'UIT a un rôle important à assumer, au service des organismes de réglementation. Et je pense que notre rôle continuera à gagner en importance. Aujourd'hui, le Secteur de l'UIT-D compte seulement trois organismes de réglementation parmi ses membres. Mais je suis sûr que de nombreux organismes de réglementation vont adhérer à l'UIT ces prochaines années au fur et à mesure que nous continuerons de répondre à leurs besoins.

Nous vous demandons aussi d'utiliser ce Colloque mondial à l'intention des organismes de réglementation pour cerner les thèmes que pourraient traiter de futurs forums internationaux. Certaines suggestions ont déjà été faites. Le programme du Colloque comprend des sessions sur l'interconnexion, la question de la parité hommes/femmes, les stratégies de réglementation propres à améliorer la connectivité Internet et la convergence, et enfin sur les approches envisageables pour créer un organisme de réglementation indépendant. Vous pourrez décider de poursuivre la discussion sur certaines de ces questions ou sur leur totalité. Nous espérons aussi que d'autres thèmes, par exemple l'octroi de licences IMT-2000, appelleront également, à votre avis, un futur Colloque.

Nous vous demandons également, à l'occasion de ce Colloque, de nous dire quels sont les autres types de produits et services que vous souhaiteriez nous voir proposer. Je sais que certains des conférenciers vont parler d'un service d'assistance en ligne pour les organismes de réglementation, proposition qui sera abordée de façon plus détaillée mercredi pendant la dernière session ("Quelle suite allons-nous donner?"). Et je suis sûr qu'un grand nombre d'autres propositions intéressantes seront formulées au cours de ces quelques journées.

Quelles que soient les idées qui vont être lancées, sachez que les projecteurs sont braqués sur vous. Et nous souhaitons également préciser que la présente réunion n'a rien d'officiel. Nous vous encourageons tous - membres de panels ou membres de l'auditoire - à prendre la parole, à engager le dialogue. Nous vous encourageons également à poursuivre ce dialogue pendant les pauses-café et les pauses déjeuner, et nous espérons que ce dialogue se poursuivra bien après votre départ de Genève.

Vous aurez sans doute remarqué, en regardant autour de vous, que cette assemblée présente un autre aspect particulier: le secteur privé n'y est pas représenté. Nous avons pensé que la toute première réunion consacrée aux organismes de réglementation serait plus efficace si la participation en était limitée aux responsables et aux décideurs souhaitant créer un organisme de réglementation, et nous avons donc décidé d'organiser une réunion permettant aux responsables de la réglementation de nouer des liens entre eux en l'absence de représentants de l'industrie.

Mais, comme nombre d'entre vous me l'ont rappelé, la réglementation doit également reposer sur une bonne compréhension des réalités du marché. C'est dire que nous avons également conscience de la nécessité de rassembler des responsables de la réglementation et des représentants de l'industrie. Ainsi, je souhaite vous annoncer que nous prévoyons d'organiser avant la fin de l'année une deuxième réunion permettant d'amorcer un dialogue universel entre les responsables de la réglementation et des représentants de l'industrie. Nous vous invitons à nous faire part de toute observation que vous souhaiteriez formuler concernant ce plan. Dans l'intervalle, certains représentants de l'industrie ont prévu une réception en votre honneur ce soir. Vous trouverez dans vos casiers une invitation à un cocktail organisé par TIA et Lucent à l'hôtel Intercontinental (ce soir, à 18 h 30).

Et maintenant, la parole est aux responsables de la réglementation, et j'ai le grand plaisir de vous présenter trois personnalités du monde de la réglementation, M. William Kennard de la FCC, Mme Maya Shanker Verma de la Telecom Regulatory Authority of India et M. Cuthbert Lekaukau de la Botswana Telecommunications Authority. Mesdames et Messieurs, je vous prie tout d'abord d'accueillir chaleureusement le Président de la FCC, M. William Kennard.

-----